



**Le petit guide du Sport Durable
en Lozère
Septembre 2012**

Un sport durable, c'est un sport qui se développe en tenant compte de l'impact de ses activités dans les domaines sociaux, environnementaux et économiques. Car le sport doit aussi apporter sa contribution à cette grande question de société qu'est le développement durable.

"Le développement durable satisfait les besoins de la génération actuelle sans compromettre les possibilités des générations futures à satisfaire les leurs." Rapport Brundtland, 1987.

Territoire essentiellement agricole et forestier, la Lozère figure parmi les départements les plus sauvages de France. A ce titre, il demeure une terre d'exception pour la pratique des activités physiques et sportives (APS), notamment de pleine nature. Cette vitalité sportive participe à lutter contre la désertification du milieu rural profond, l'essor des activités de loisir et de nature constituant un atout pour le tourisme et l'équilibre économique. Elle contribue à attirer et à fixer une population et donc à maintenir services publics et commerces.

Le développement durable devenu l'un des grands enjeux de civilisation de notre siècle, possède désormais un fondement de valeur constitutionnelle pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. Sa prise en compte est devenue une nécessité qui s'applique à toutes les décisions. Il est de plus en plus imposé par des textes internationaux, européens, français qui s'appliquent, entre autre, aux APS, celles-ci étant spécifiquement prises en compte dans des documents tels que la Stratégie nationale du développement durable, le cadre de référence permettant de reconnaître les Agendas 21 locaux...

En 2010, la Direction des sports s'est dotée d'une mission transversale de coordination de la stratégie ministérielle en matière de développement durable. Cette mission au carrefour des différents acteurs du sport et du développement durable, agit depuis 2010, afin d'intégrer le concept de développement durable dans les politiques sportives.

Engagés dans ce mouvement, les acteurs du monde sportif multiplient les actions en faveur du développement durable, afin de limiter les nuisances des manifestations et des pratiques, contribuant ainsi au développement des territoires et à la qualité de vie. Mais le développement durable ne se limite pas à faire mieux mais à faire autrement, les activités humaines devant être moins nuisibles mais surtout plus utiles.

"Avec plus de 16 millions de licences, 34 millions de pratiquants, 260 000 associations dont 175 000 affiliées à une fédération sportive et 60 000 établissements d'activités physiques et sportives, le sport français représente un espace éducatif incomparable. Il constitue en cela, sur la base de la pratique des activités physiques et sportives, un vecteur privilégié pour engager nos concitoyens dans une démarche environnementale et sociale cohérente, ambitieuse et de qualité. Parce qu'il porte des valeurs exemplaires, parce qu'il a le pouvoir de fédérer et de mobiliser, parce que depuis toujours, il est dans sa nature d'aller plus loin, le sport peut, et doit jouer un rôle très important dans l'effort national vers l'excellence en matière de responsabilité sociale et environnementale."

Cette notion de sport acteur et vecteur du développement durable, portée par la Direction des Sports, est soutenue par le Centre National de Développement du Sport (CNDS) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) de Lozère. En partenariat avec et le Réseau Education Environnement Lozère (Réel), le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) et la DDCSPP ont réalisé le présent guide du sport durable. Il a pour vocation d'aiguiller les acteurs du monde sportif, bénévoles ou professionnels, dans l'organisation raisonnable et responsable des rencontres ou compétitions en Lozère.

*Pauline DAUTREY
Inspectrice de la jeunesse et des sports stagiaire
Chef du service politiques locales sport, jeunesse, accueil de loisirs et formation
DDCSPP de Lozère*

LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SPORT (SNDDS) ET SES NEUF DEFIS

Pour vous aider à rendre la pratique du sport en LOZERE plus en adéquation avec le développement durable, nous vous présentons dans ce guide les actions qui peuvent être mises en place pour relever quatre des neuf défis de la stratégie nationale de développement durable du Sport.

Vous trouverez également à la fin de chaque chapitre les ressources locales qui pourront vous aider dans votre démarche, à vous de choisir les domaines dans lesquels vous souhaitez vous engager.

La SNDD, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont le sommet de la Terre de Johannesburg en 2002 puis le Grenelle de l'environnement qui donnent naissance en France à la Stratégie Nationale de Développement durable (SNDD).

Le but de cette stratégie est d'intégrer le développement durable dans chacune des politiques ministérielles.



Le sport en France, c'est
260 000 associations sportives
34 millions de pratiquants
16 millions de licences
 Et en **Lozère** c'est plus de **20 000 licences** !

Le développement durable et le sport

La déclinaison sportive de la SNDD a été construite au travers des Assises du sport et du développement durable organisées par le Ministère des sports en mai 2010, en association avec le CNOSF, l'ADEME et le CNDS. Véritable plan de travail, elle définit 9 défis et 12 priorités.

Les neuf défis :

Défi 1 : Consommation et production responsable

Défi 2 : Education, formation et recherche

Défi 3 : Gouvernance

Défi 4 : Changement climatique et énergie

Défi 5 : Transport et mobilité durable

Défi 6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Défi 7 : Santé et développement durable

Défi 8 : Responsabilité sociale du sport

Défi 9 : Défis internationaux en matière de développement durable

Source : Ministère des Sports, mars 2012

DEFI 1 : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

Pour pratiquer le sport, on utilise du matériel, des équipements, des lieux. Savez vous qu'au total les Français consomment chaque année près de 9 milliards d'euros en biens et matériels sportifs ? Ces objets, ces équipements et ces consommations ont un impact non négligeable sur l'environnement lorsqu'on les fabrique, les emballe, qu'on les jette ou même lorsqu'on les recycle. Le défi sera alors d'être bien équipé, mais pas suréquipé ! Il s'agira notamment d'utiliser un matériel de qualité en lieu et place d'un matériel de mauvaise qualité, trop souvent remplacé. Le défi sera également de bien manger, des produits locaux, de saison ou issus de l'agriculture biologique et de trier ses déchets.

✓ Anticiper, organiser et assurer le tri des déchets

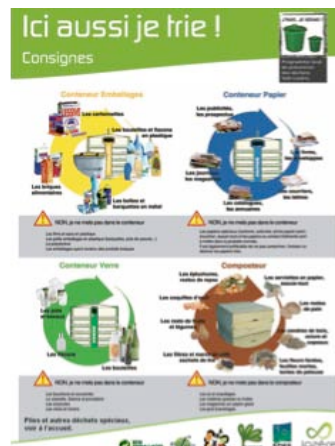
La Lozère est un des départements de France les plus efficaces en matière de tri et de faible production de déchets par habitant, nous pouvons nous en réjouir ! Cependant, dans les espaces collectifs, la réalité est parfois bien différente. Le tri n'est pas organisé ou bien les déchets une fois triés sont jetés dans le tout venant. Il nous faut réagir que ce soit au quotidien ou bien lors des grandes manifestations.



Avec plus de 600 points d'apport volontaire pour le verre et 300 colonnes pour les journaux, magazines et les emballages ; il y a sûrement un point de collecte proche de votre centre sportif.

☐ Contacter la collectivité en charge des déchets sur le territoire pour connaître les modalités de collecte lors de l'organisation d'un événement

☐ Mettre à disposition des participants un système de tri intégrant un affichage précisant les types de déchets triés, le SDEE en a créé un spécialement pour les clubs sportifs, essayez-le !



Bonnes adresses :
 SDEE – Grégory Garrel, 12, bd Henri Bourrillon - 48000 Mende
 Tél : 04.66.65.77.73 - g.garrel@sdee48.fr - www.sdee-lozere.fr

LE SDEE assure la gestion départementale des déchets alors que la collecte localement est assurée par les communes et syndicats inter-communaux. Le SDEE peut accompagner des structures qui souhaiteraient mettre en place des actions visant à réduire les déchets et à mieux trier les emballages recyclables.

www.reduisonsnosdechets.fr - Des idées d'actions à mener pour réduire la production de déchets, site de l'ADEME

✓ Privilégier les produits locaux et de saison

Même si la buvette génère des recettes financières pour le club, la qualité ne doit pas être négligée.

La mise à disposition de sucreries, de soda lors des compétitions n'est pas sans conséquence sur les habitudes des sportifs et donc leur santé.

En **LOZERE**, il y a de nombreux producteurs de jus de fruits, de fruits, de fromages, de pain, privilégions les et faisons le savoir !

☐ Prévoir à côté de l'affiche sur laquelle les prix sont indiqués, une affiche présentant les producteurs locaux précisant la localisation sur une carte de la Lozère

De plus, ils reprennent généralement les bouteilles non ouvertes, ce qui permet de prévoir un peu plus de stock sans risque financier.

☐ Prévoir des fruits, du jus de fruits, des sirops (avec de l'eau du robinet) de producteurs locaux et, petit à petit, prévoir de moins en moins de sodas et de barres chocolatées à index glycémique élevé et de faible densité nutritionnelle

Pour aller encore plus LOIN, privilégier les produits issus de l'agriculture biologique, sans pesticides et respectueux de l'environnement et de notre santé !

Bonnes adresses :

<http://www.manger-local.fr/le> site régional des circuits courts en Languedoc-Roussillon, vous y retrouverez toutes les adresses des bonnes boutiques de Lozère et des producteurs locaux.

✓ Éviter les emballages individuels et limiter les déchets

Même si les emballages individuels sont pratiques, ils génèrent une quantité de déchets non recyclables très importante et sont beaucoup plus coûteux, regardez le prix au kg !

La vaisselle jetable est bien commode mais sa fabrication consomme du pétrole (3,2 g pour un seul gobelet) et génère une quantité de déchets non recyclable très importante. Vous pouvez, en partenariat avec une autre association de votre commune par exemple, acheter de la vaisselle lavable à Emmaüs ou à Yvonne Malzac, c'est dépareillé mais ce n'est pas cher et c'est pour la bonne cause !

☐ Acheter des produits en vrac ou en gros conditionnement pour éviter le suremballage
 ☐ utiliser de la vaisselle et des gobelets lavables
 ☐ Prévoir des gourdes pour l'eau plutôt que des bouteilles en plastique



En **LOZERE**, le Réel met à disposition des associations et des particuliers des ecocup, ce sont des verres consignés, lavables qui permettent d'éviter la production d'une multitude de verres jetables ainsi que de nombreuses heures de nettoyage du site liées à la quantité de verres à usage unique jetée au sol par les participants. C'est un acte concret de réduction durable des déchets.

Bonnes adresses locales et ressources internet :

RéeL – Réseau des éducateurs à l’environnement de Lozère - Rue Serpente – 48400 FLORAC. Tél. : 04 66 45 17 46 - <http://www.reel48.org> Centre de ressources sur l’éducation à l’environnement et l’écohabitat, location de verres, de toilettes sèches.

Atelier Yvonne Malzac : Langlade 48000 BRENOUX. Tél. : 04 66 65 21 92

Verres, carafes, cendrier de poche, en polypropylène, lavables, réutilisables :

www.ecocup.eu
www.ecoverre.com

www.objetspubsurlaterre.com - Objets marqués écologiques

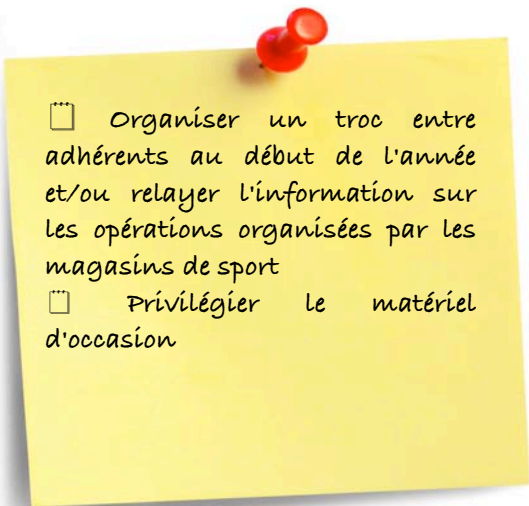
✓ Éviter le suréquipement ou le renouvellement fréquent du matériel

La France est le 1^{er} pays en Europe et le 4^e au monde à consommer des articles de sport et de loisirs. La chaîne de production de ces articles que ce soit lors de la production, du transport et de la mise en vente, nécessite de l’énergie et des matières premières. Lorsqu’ils ne servent plus, ils deviennent des déchets à traiter ou à enfouir.

L’organisation d’un troc entre sportifs au début de l’année, la possibilité d’afficher des petites annonces dans le vestiaire permettent de lancer la dynamique. Certains magasins de sport en Lozère organisent eux-mêmes du troc de matériel (ski, vélo), renseignez-vous auprès des magasins pour connaître les dates et les modalités.



Si vous avez besoin d'un appareil électroménager, pensez au matériel d'occasion reconditionné par les ateliers d'insertion comme par exemple à Alès et Nîmes les magasins Envie.



Bonnes adresses locales :

Envie - 15 avenue de la Gibertine 30100 ALES ou 143, chemin du Mas Cheylon 30900 NIMES – <http://www.envie.org>
 Envie est une entreprise de l’économie sociale et solidaire qui collecte, rénove et garantit 1 an des appareils électroménagers (froid, cuisson, lavage) pour les revendre à toute personne soucieuse d’avoir un appareil de qualité à faible coût.

DEFI 2 : EDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE

Le sport fait plaisir et éduque dès qu'on est petit et tout au long de la vie. C'est aussi un fantastique spectacle.

Pour permettre l'épanouissement de tous, le sport doit être une école de vie, respectueuse de l'environnement, des autres et de soi-même. C'est pour cela qu'il faut que chacun sache ce qu'est le développement durable et en quoi le sport est concerné... c'est le défi de l'éducation, de la formation de tous les acteurs du sport.

✓ Organiser l'information des adhérents par le biais d'une éco-communication

La messagerie électronique a réduit considérablement la consommation de papier au sein des associations, cependant, il est parfois indispensable d'imprimer certains documents. Pour cela il est préférable de privilégier l'utilisation de papier recyclé qui économise de l'eau et de l'énergie lors de sa fabrication. S'il n'est pas recyclé, le papier doit être labellisé « FSC » ou « PEFC », ce qui



certifie qu'il est issu de forêts gérées et qu'il ne contribue pas à la déforestation. Pour compenser le surcoût de ces papiers, il faut veiller à imprimer le moins possible et systématiquement en recto-verso. Pour les grandes quantités, il y a le label Imprim'Vert chez les imprimeurs.

✓ Sensibiliser les adhérents au développement durable

La meilleure sensibilisation passe par l'action. Il faut veiller à ne pas faire le contraire de ce que l'on annonce quand on s'engage dans une démarche de développement durable.

Des outils de sensibilisation spécifiques à certains sports ont été réalisés par des fédérations sportives, notamment pour le football, le tennis, l'équitation. N'hésitez pas à les utiliser.



Bonnes adresses locales et ressources internet :

En Chemin, Rue Serpente, 48400 Florac. Association d'éducation à l'environnement menant des actions de sensibilisation sur les thématiques du Développement Durable.

Habitats durables en Cévennes, Rue Serpente – 48400 Florac - contact@habitats-durables.org - www.habitats-durables.org
Habitats durables en Cévennes est une association dont le but est de contribuer au développement d'habitats et de modes de vies sobres, sains et solidaires en cohérence avec leur territoire. Elle accompagne les démarches de développement durable de nombreuses structures sur le département.

Imprimerie des 4 à Marvejols - 71, Avenue de la méridienne - 48100 Marvejols - tél. : 04 66 32 10 48

L'Imprimerie des 4 est la seule imprimerie de Lozère, labellisée Imprim'Vert. Le cahier des charges Imprim'Vert® est fondé sur quatre critères : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux, la non utilisation des produits toxiques et la sensibilisation environnementale auprès de la clientèle...

Synergie 21, Place Saint-Christophe – 48000 Badaroux. Tel : 04 66 48 57 39 www.synergie-21.fr

Synergie 21 est une société dont le but est l'accompagnement et la sensibilisation à la démarche développement durable.

<http://www.fondationdufootball.com/outils-a-disposition/>: de nombreux outils de sensibilisation à destination des clubs de foot sur la santé, l'engagement citoyen, l'égalité des chances ou l'environnement

<http://ecocitoyens.ademe.fr/tous-nos-guides-pratiques> Tous les guides pratiques de l'ADEME. Dans la rubrique Sport et Loisirs : rugby, hand-ball, cyclisme et le petit manuel du sportif éco-futé

Et de nombreux autres outils à découvrir sur <http://sports.gouv.fr/index/acteurs-du-sport/sport-et-developpement-durable/>

DEFI 5 : MOBILITE ET TRANSPORTS DURABLES

Chaque année, **2,5 millions d'événements sportifs** sont organisés en France, occasionnant de très nombreux déplacements qui ont un coût conséquent pour les organisateurs (véhicules et stationnements) et qui génèrent des émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.

✓ Encourager les modes doux

Les **entraînements** au sein du club génèrent des trajets identiques et répétitifs. Incitez alors vos adhérents à l'usage du vélo, de la marche, du TUM s'ils habitent à Mende, ou du covoiturage s'ils habitent plus loin. Le covoiturage peut être organisé au sein de votre club, par l'affichage d'un tableau sur lequel chacun inscrit son trajet. La promotion de ces modes de déplacements dits « doux » est faite par de l'affichage, la distribution de flyers, une information sur votre site internet et lors des adhésions.

Lors des **rencontres entre clubs** les trajets sont irréguliers mais prévisibles. Privilégiez le covoiturage, c'est économique, écologique et convivial !



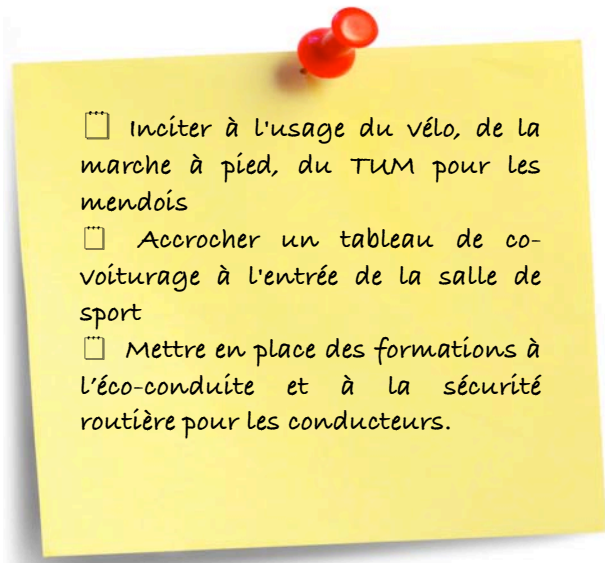
Selon la distance à parcourir et la taille de l'événement, vous pouvez envisager :

- la location d'un bus ou la mise en place par la collectivité d'une navette,
- l'association de plusieurs modes de transport

(train/covoiturage; train/bus; ...)

- le covoiturage avec la création d'un événement identifié sur un site de covoiturage, celui de Voisine par exemple ;
- la mise en place de navette régulières

Dans tous les cas, ces trajets événementiels doivent être étudiés en amont de l'événement et en concertation avec la collectivité et les sponsors.



- Inciter à l'usage du vélo, de la marche à pied, du TUM pour les mendois
- Accrocher un tableau de covoiturage à l'entrée de la salle de sport
- Mettre en place des formations à l'éco-conduite et à la sécurité routière pour les conducteurs.



© François Barrois pour Jogging International



Pour réduire l'impact de ces transports vous pouvez aussi choisir la compensation carbone.

Bonnes adresses locales et ressources internet :

voisine.asso48@yahoo.fr - 06 22 00 84 67 ou 06 33 80 15 56 - <http://www.voisine48.fr>

L'association Voisine a pour but d'initier, accompagner, promouvoir et déployer le covoiturage et la mobilité durable sur le département de la Lozère.

<http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calcullette/> Calcullette ADEME

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-deplacements>

<http://www.co2solidaire.org> Programme de compensation carbone des émissions de CO2.

DEFI 6 : CONSERVATION ET GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE ET DES RESSOURCES NATURELLES

La biodiversité, qu'elle soit végétale ou animale, est un bien commun, faisant partie de l'héritage culturel environnemental, que nous devons transmettre dans le meilleur état possible aux générations futures. L'état actuel de la nature résulte en partie de plusieurs décennies de protection et de veille environnementale, faites par les associations de Protection de la Nature et les administrations d'Etat. Les rapaces ou bien encore les orchidées, sont de magnifiques exemples de la diversité des espèces présentes en Lozère. Tout comme les milieux naturels montagnards telles que les tourbières, landes ou encore les pelouses naturelles qui doivent être conservées en priorité. Les activités humaines de pleine nature se développant de plus en plus au fil des années, nous devons tous apprendre à partager la nature avec les autres êtres vivants qui peuplent ces milieux.



✓ Recommandations pour tous les sports

En Lozère, tous les milieux et toutes les saisons sont propices aux activités de pleine nature. De la randonnée équestre au quad, du canyoning à l'escalade, de la spéléologie à la randonnée en raquettes, du moto-cross au VTT, tous les moyens sont utilisés pour aller à la rencontre de la nature lozérienne. Si on n'y prend garde, ils risquent de mettre en danger les êtres vivants qui la peuplent. Pourtant quelques recommandations simples mais efficaces permettent de faciliter la cohabitation de tous.

Sur terre, à pied, à vélo, à cheval, en vtt, en moto, en quad ou en 4X4 :

- Proscrire le hors-piste, rester sur les chemins balisés pour ne pas favoriser l'érosion et éviter d'écraser malencontreusement un nid ou un coin à champignon.
- Respecter les haies et les clôtures et refermer systématiquement les portes et les barrières

Respect de la faune et de la flore :

- Ne pas chercher le contact avec la faune sauvage, ne pas suivre les traces dans la neige
- Certains rapaces ne supportent pas le dérangement en période de reproduction, c'est le cas du Circaète (en photo) ou du Grand-Duc.
- Ne pas cueillir de fleurs, elles seraient fanées avant l'arrivée et ne profiteraient pas aux prochains randonneurs
- Ne pas déplacer les pierres, sous l'eau ou sur terre, ce sont des abris pour de multiples êtres vivants adaptés à ces milieux. Sur terre, en milieu dégradé, les pierres ont un rôle essentiel pour retenir les graines nécessaires à la revégétalisation du sol

Sous terre :

- La tranquillité des lieux est primordiale (pas de cris, d'activité bruyante ou de luminosité forte)
- Ne jamais éclairer directement les animaux avec les lampes
- Ne jamais réveiller une chauve-souris en période d'hibernation, tout réveil l'oblige à brûler des graisses, ce qui pourrait lui être fatale en fin d'hiver et la faire mourir dans son sommeil



Le respect de la biodiversité, c'est aussi :

- Respecter la quiétude visuelle et sonore d'un lieu
- Ne rien laisser derrière soi, même les déchets organiques mettent plusieurs mois à se dégrader. Dissimuler le papier hygiénique ou l'emporter.
- Lors de l'entretien des terrains de football, que ce soit en matière d'intrants, de marquage au sol, d'arrosage
- Le nettoyage systématique et complet après une manifestation sportive, qu'elle soit en pleine nature ou non
- La location de toilettes sèches pour éviter les toilettes sauvages lors des grandes manifestations

Quelques guides bien pratiques

En Lozère, la pratique des sports mécaniques a fait l'objet récemment de l'écriture d'une charte des bonnes pratiques dans les espaces naturels entre les différents acteurs concernés. Elle est téléchargeable sur le site du conseil général de la Lozère (voir bonnes adresses ci après)



La Frapna a édité un guide des bonnes pratiques sportives en plein air. De nombreux conseils pour tous les sports de pleine nature.

Bonnes adresses locales et ressources internet :

ALEPE – Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement – Montée de Julhers – 48000 Balsièges. Tél : 04 66 47 09 97 – www.lozere.alepe.over-blog.com. En plus de contribuer à la préservation et à la connaissance de l'environnement lozérien, L'ALEPE organise régulièrement en partenariat avec l'association La Chazelle des randonnées en joëlette pour les personnes présentant un handicap moteur.

Parc National des Cévennes : www.cevennes-parcnational.fr

<http://lozere.fr/loisirs-motorises.html> Pour télécharger la charte des bonnes pratiques des loisirs motorisés.

<http://www.frapna.org/~documents/gbps.pdf> Guide des bonnes pratiques sportives en plein air réalisé par la Frapna.

www.natura2000.fr

www.franche-comte.fr/fileadmin/Demo/PDF/Conseil_Regional/politiques_regionales/sport/sport_environment.pdf : Guide pour les organisateurs d'événements sportifs en tant que Sport de nature en Franche Comté.

RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

Sites ou guides généralistes, une mine de ressources

www.sports.gouv.fr/ Rubrique Sports et Développement Durable. Pour télécharger de nombreux outils, guides, inventaires et se tenir au courant de l'actualité de cette thématique.

A paraître prochainement : **Outil d'accompagnement des acteurs pour la prise en compte des problématiques de développement durable dans les pratiques sportives, écriture coordonnée par la direction des Sports du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.**

<http://www.sportsdenature.gouv.fr> (Rubrique « Rôle éducatif ») : Pôle Ressource National des sports de nature / le rôle éducatif des sports de nature, campagne d'affiche et brochure « Les sports de nature, tous dehors ! » - (Fiches par activités, préconisations par activités, textes réglementaires notamment en ACM, bibliographie sélective, base de données d'expériences pour des initiatives locales)

<http://www.sport21.fr/resources/guide+manifestations+DD.pdf>, UFOLEP : Guide des manifestations sportives responsables

<http://www.mtaterre.fr> Les bons réflexes à adopter au quotidien. Site spécial jeune réalisé par l'ADEME.

http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_ademe_sportif_eco_fute.pdf Un petit manuel du sportif éco-futé et des vidéos sur le site <http://dailymotion.org>

www.evenementresponsable.org - Auto diagnostic environnemental pour les responsables d'événements ADERE

www.mountain-riders.org - Mountain Riders est une association d'éducation au développement durable en montagne qui accompagne depuis 10 ans les acteurs publics et privés des stations de montagne, ainsi que les 20 millions de pratiquants annuels vers des actions concrètes et durables. L'association rassemble des passionnés de montagne et de glisse autour d'une philosophie commune : informer sans moraliser, travailler avec tous et faire du changement une démarche positive. Ils ont créé de nombreux outils de sensibilisation mis en libre accès sur leur site internet.

Autres ressources utilisées pour la réalisation de ce guide

http://loiret.pref.gouv.fr/content/download/4270/24308/file/Guide_sport_developpement_durable.pdf

<http://www.ddjs-mayenne.jeunesse-sports.gouv.fr/actu.php?id=315>

L'écriture du « Petit guide du sport durable en Lozère » a été coordonnée par Sandrine Cendrier pour le Réel. Les entreprises et associations Synergie 21, En Chemin, Voisine, l'Alepe et Habitats durables en Cévennes ont participé à l'écriture.

